

Marseille, le 26 juillet 2024

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Chers membres,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre association qui se tiendra :

Date : **13 août 2024**

Heure : **19:00**

Lieu : **à distance sur la plateforme livewebinar.com** (accès personnel unique envoyé séparément) [<https://livewebinar.com/710-188-132>]

Ordre du jour :

1. Vote sur la modification des statuts afin d'harmoniser le nom de l'association avec le nom de la région Sud et mise en cohérence des articles suite à la modification de l'article 15 voté lors de l'AGE du 29 mai 2024
2. Questions diverses

Conformément aux statuts de l'association, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne pourra délibérer valablement que si le quorum est atteint (article 19).

Si le quorum n'est pas atteint lors de cette première convocation, une **seconde Assemblée Générale Extraordinaire** (article 19) est convoquée pour le :

Date : **27 août 2024**

Heure : **19:00**

Lieu : **à distance sur la plateforme livewebinar.com** (accès personnel unique envoyé séparément) [<https://livewebinar.com/872-665-744>]

Lors de cette seconde assemblée, aucune condition de quorum ne sera requise pour que les délibérations soient valides.

Nous comptons sur votre présence et votre participation active à cette réunion importante pour la vie de notre association.

- Participer à l'assemblée à distance : un lien personnel vous sera envoyé de la plateforme livewebinar.com pour participer à date
- Participer au vote : un lien personnel vous sera envoyé de la plateforme balotilo.org pour voter à partir du 06 au 13 août 2024 (19:30 fermeture des votes)

Veillez agréer, chers membres, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Conseil d'Administration
Le Secrétaire Général,
Fabrice LEBAS



Pièces jointes :

- Statuts à la date du 29 mai 2024
- Nouveaux statuts mis au vote